

Présentation d'un nouveau programme de Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.)
Identification de la demande - Tableau synthèse

S.V.P., utiliser la souris pour vous déplacer sur les espaces à compléter.

- Transmettre une copie électronique de la version préliminaire du projet à Monsieur Luc Arsenault (luc.arsenault@umontreal.ca), copie conforme à Monsieur Clément Arsenault (clément.arsenault@umontreal.ca), de la FESP pour avis. Notez que tous les projets doivent nous être transmis par le Secrétaire ou par le Doyen de votre faculté.

RÉSERVÉ À LA FESP

Cliquez ici pour entrer une date.

Date de réception de la version initiale

Cliquez ici pour entrer une date.

Date de réception de la version finale

Médecine

Faculté

DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE ET D'ADDICTOLOGIE

École/Département

TROUBLES SÉVÈRES DE LA PERSONNALITÉ

Titre du programme d'études

Diplôme d'études spécialisées (D.É.S.)

Titre du diplôme

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Lieu prévu d'offre du programme d'études

Délibération N° : _____ *Inscrire ici le numéro de délibération de la réunion du Comité directeur du département universitaire*

_____ *Inscrire ici la date à laquelle s'est tenue la réunion du Comité directeur du département universitaire au cours de laquelle la décision d'approuver le présent projet de création d'un D.E.S. a été rendue*

Assemblée/Conseil
il

Date Assemblée/Conseil

Choisissez un élément.

Trimestre d'implantation

Ressources nouvelles requises ☒ non ☐ oui

(Si oui, justifier et compléter le tableau E ; sinon, compléter que les cases requises du tableau E.)

ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Est-ce que le projet de création découle d'un processus d'évaluation de programme ?

☐ Oui, expliquer comment ce projet rejoint les recommandations :

☒ Non

☐ Autre, expliquez :

INTERDISCIPLINARITÉ / INTERUNIVERSITAIRE

Si le projet fait appel à des contenus interdisciplinaires, indiquer s'il est :

Intrafacultaire ☒ ou Interfacultaire ☐ / Interuniversitaire ☐

- Dans le cas de **création de cours**, il est important de vérifier si un cours similaire existe déjà. Si tel est le cas, veuillez justifier pourquoi ce cours n'est pas adéquat pour votre programme d'études :
- Dans le cas d'un **projet interfacultaire**, indiquer la démarche de consultation effectuée ainsi que le nom et la fonction des principales personnes consultées :

RÉSUMÉ DU PROJET

Encadré réservé aux renseignements susceptibles de contribuer à la présentation du dossier

Les troubles de la personnalité du groupe B (narcissique, limite, antisociale, histrionique) sont des troubles mentaux ayant un impact significatif sur la société de par leur prévalence élevée, l'utilisation des systèmes de soins et l'impact clinique associé (p.ex. suicide). Ce sont des troubles reconnus comme complexes à traiter de par les enjeux relationnels et l'instabilité affective et comportementale qui y sont associés. De plus, le haut niveau de comorbidités associées (troubles liés à l'usage de substances, troubles de l'humeur, troubles alimentaires, TDAH, etc.) rend l'intervention auprès de cette clientèle particulièrement difficile.

Malgré la fréquence de ce trouble en diagnostic principal ou comorbide (20 à 30 % de la clientèle adulte suivie dans un département de psychiatrie présente un trouble de la personnalité du groupe B), les services spécifiques ou spécialisés demeurent peu accessibles tant pour les patients eux-mêmes que comme milieux de formation pédagogique pour les apprenants du système de santé. Pourtant, des approches intégrées de services auprès de cette clientèle se sont montrées efficaces pour réduire les gestes parasuicidaires, le taux des visites à l'urgence et le nombre d'hospitalisations. Le niveau de fonctionnement est amélioré par des interventions de réadaptation sociale et vocationnelle. Ces approches réduisent donc les impacts personnels et sociaux associés à ces troubles.

La création d'un programme de formation en « *troubles sévères de la personnalité* » vise à favoriser, encadrer et promouvoir l'acquisition et le développement des connaissances fondamentales, cliniques, pratiques, techniques, thérapeutiques et de recherche de niveau expert dans ce domaine. La formation de cliniciens et/ou chercheurs experts dans ce domaine a comme objectifs de favoriser l'amélioration des soins cliniques et des structures de services psychiatriques et médicaux pour cette clientèle.

En plus des compétences générales de base acquises lors de la formation post-doctorale en psychiatrie générale, l'apprenant dans ce programme de formation surspécialisée pourra consolider son rôle d'expert médical en développant des compétences avancées dans diverses modalités thérapeutiques : évaluation de cas complexes, thérapie comportementale-dialectique, thérapie basée sur la mentalisation, thérapie de groupe, entrevue motivationnelle, intervention de crise, thérapie familiale et systémique, etc. Il sera en mesure de bien évaluer les composantes de la personnalité, d'appliquer une approche systémique à sa pratique, d'identifier et de mettre en place des interventions adaptées, d'offrir des services de consultation auprès de cas complexes et d'orienter ces patients vers les niveaux de soins requis autant dans le réseau psychiatrique que dans celui de la réadaptation pour les dépendances.

Il s'agit d'un programme de formation surspécialisée d'une durée de 12 mois dont l'objectif principal est l'acquisition d'une expertise dans les soins auprès de la clientèle souffrant d'un trouble sévère de la personnalité. Il sera principalement offert au sein de l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Montréal (IUSMM), établissement où se retrouve le Service des Troubles Relationnels et de la Personnalité (STRP). S'il le désire, l'apprenant pourra faire une partie de sa formation au programme des troubles relationnels et dépendances (CTR-D) de l'Hôpital en Santé Mentale Albert-Prévost et/ou à l'Hôpital Rivière-des-Prairies. Les spécificités de la CTR-D sont les approches systémiques ainsi que le volet réadaptatif auprès des patients ayant un trouble de la personnalité sévère alors que l'Hôpital Rivière-des-Prairies se spécialise dans l'évaluation et prise en charge du trouble de personnalité chez l'adolescent ainsi que la thérapie familiale.

Le programme permet, de par sa configuration, une collaboration interdisciplinaire avec des psychiatres, des psychologues, des infirmières cliniciennes, des ergothérapeutes en santé mentale et des travailleurs sociaux. Cette collaboration interdisciplinaire est au coeur d'une intervention spécialisée reconnue comme efficace auprès de cette clientèle.

TABEAU A – FICHE DE PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme d'études : D.É.S. TROUBLES SEVÈRES DE LA PERSONNALITE

OBJECTIFS	
1. Objectifs généraux du programme d'études (compétences à développer)	REMARQUES
En plus des compétences générales de base acquises lors de la formation en psychiatrie générale, l'apprenant en formation surspécialisée consolidera son rôle d'expert médical dans l'évaluation et la prise en charge de la clientèle présentant un trouble sévère de la personnalité. Il développera des compétences avancées dans diverses modalités thérapeutiques : intervention de crise, thérapie familiale et systémique, thérapie comportementale-dialectique, thérapie cognitivo-comportementale de prévention de la rechute, thérapie basée sur la mentalisation, thérapie de groupe, entrevue motivationnelle, approches de « Good Psychiatric Management » et suivi psychiatrique spécialisé. Il sera en mesure d'appliquer une approche systémique à sa pratique, d'offrir des services de consultation auprès de cas complexes et de les orienter vers les niveaux de soins requis, tant dans le réseau psychiatrique que dans celui de la réadaptation pour les dépendances.	
2. Objectifs spécifiques	
1) Expertise médicale (rôle central) I - Connaissances <i>À la fin de son stage, il connaît les tendances issues de la recherche en ce qui concerne les troubles de la personnalité. Au niveau du diagnostic :</i> - Approche catégorielle VS dimensionnelle et DSM 5 - Instruments de mesure - Différentiation des comportements suicidaires de l'automutilation - Comorbidités <i>Au niveau de l'étiologie :</i> - Diverses conceptualisations théoriques (DBT et théorie bio-sociale, mentalisation et trouble de l'attachement, école basée sur le transfert et relation d'objet, etc.) <i>Au niveau du traitement :</i> - Les guides de pratique et leurs critiques - Les approches pharmacologiques - Les approches psychothérapeutiques basées sur des données probantes <i>Au niveau de l'évolution :</i> - Études longitudinales - Facteurs de changement <i>Au niveau des consensus :</i> - Principes de réinsertion et de réadaptation - Approches intégrées - Niveaux d'intervention en fonction des besoins et de la traitabilité des patients - Stades du changement <i>Il connaît aussi les composantes d'un système organisé pour ce type de clientèle :</i> - Hospitalisation brève / Hôpital de jour/ Modalités de suivi en externe - Cadre et contrat thérapeutiques - Consultation-liaison avec la 1^{ère} ligne - Désintoxication et services de réadaptation pour la toxicomanie	

Il connaît les concepts de système et d'interactions applicables aux familles, aux équipes interdisciplinaires et aux organisations hospitalières, communautaires et du milieu de travail.

Il connaît le fonctionnement de divers tiers payeurs : bien-être social, CNSST, IVAC, compagnies d'assurances.

Il connaît les ressources dans le réseau communautaire publique et privé pour le patient et ses proches (groupes d'entraide, AA, Al-Anon, Centres de crise, Centres de toxicomanie)

Il connaît les moyens à utiliser pour assurer la protection de son patient, de ses proches, de lui-même et de son équipe.

II- Habiletés cliniques

À la fin de son stage, l'apprenant peut :

- Faire une évaluation diagnostique de cas complexes avec éléments de personnalité limite, narcissique, histrionique et/ou antisociale.*
- Faire une évaluation diagnostique réseau (famille, intervenants) dans des contextes impliquant des personnes suicidaires, dépendantes, intoxiquées, exigeantes, violentes et/ou régressées.*
- Identifier les aspects de psychopathie et adapter son intervention en conséquence.*
- Savoir divulguer adéquatement le diagnostic et permettre au patient et au réseau d'en comprendre les implications, mais aussi de dégager de l'espoir.*
- Construire une relation de collaboration avec le patient et ses proches à l'intérieur d'un cadre sécuritaire.*
- Encadrer médicalement avec constance le processus de traitement.*
- Valider le patient et ses proches et mettre en évidence les forces, compétences et ressources du système qui seront utiles au traitement.*
- Soutenir et maintenir la motivation au changement du patient et de ses proches en établissant des objectifs réalisables à court et à moyen terme.*
- Prévenir les crises, escalades et comportements auto et hétéro-agressifs.*
- Savoir utiliser les approches paradoxales lorsqu'indiqué.*
- Utiliser les composantes du système au moment approprié.*
- Savoir identifier les contextes cliniques où un traitement peut s'avérer inutile ou même nuisible.*
- Utiliser les méthodes de dépistage et les instruments de mesures validés.*
- Intervenir suivant les différents stades de changement.*
- Animer et/ou intervenir adéquatement dans le cadre d'une thérapie de groupe.*
- Offrir de la psychoéducation et référer à des ressources extérieures appropriées.*
- Négocier les modalités de suivi et de non suivi en 2^{ème} ligne.*
- Prendre en compte ses réactions émotives (contre-transfert) et savoir comment les gérer tout en demeurant professionnel et aidant.*
- Pouvoir tolérer d'être le « mauvais objet » dans le contexte du suivi thérapeutique avec certains patients.*
- Chercher au besoin du soutien auprès des membres de son équipe et de ses collègues.*

III- Attitudes

Les attitudes démontrent de l'empathie, de l'intérêt et du respect pour tous les membres de la famille et pour le patient. L'apprenant accepte les différences de point de vue sur le problème, la solution et reconnaît qu'il n'a pas l'expertise ni le pouvoir pour gérer la vie du patient et de

<i>ses proches. À ce niveau, il met l'accent sur leur propre responsabilité et sur leurs capacités. Il le démontre :</i> <i>- en permettant à chacun de s'exprimer ;</i> <i>- en identifiant et soulignant les forces et le désir d'aide de chacun ;</i> <i>- en admettant ses limites et parfois ses erreurs ;</i> <i>- en montrant de la considération pour chacun ;</i> <i>- en offrant un niveau de soins approprié à la situation globale du patient considérant sa comorbidité et son désir de changement.</i>	
---	--

2) Communication et collaboration

Ces compétences sont au cœur de la pratique psychiatrique et s'appuient sur la connaissance approfondie des règles de la communication et du fonctionnement des réseaux et des principes de l'interdisciplinarité. Elles sont également essentielles pour intervenir auprès de cette clientèle à l'intérieur de deux systèmes de services (toxico et psychiatrie) qui intègrent plusieurs équipes interdisciplinaires et pour offrir de la consultation à d'autres collègues et équipes en première ligne, en deuxième ligne et dans la communauté.

À la fin de son stage, l'apprenant connaît les théories de la communication et les techniques qui en découlent:

- Il peut construire une relation de collaboration avec le patient, ses proches et les différents intervenants impliqués en tenant compte des divers contextes et en utilisant la communication verbale et non verbale.*
- Il peut s'ajuster au niveau du langage de ses interlocuteurs.*
- Il peut transmettre des informations de façon à ce qu'elles soient reçues aussi bien verbalement que par écrit.*
- Il peut négocier efficacement des ententes afin de mettre en œuvre un plan de soins partagé par l'ensemble des personnes concernées.*
- Il peut résoudre les problèmes de communication dans un climat émotionnel chargé.*
- Il connaît les principes de la dynamique de groupe et des systèmes.*
- Il peut identifier et limiter le clivage, prévenir et résoudre les conflits dans le respect des professionnels impliqués.*

3) Érudition

Conscient de l'évolution rapide des connaissances et des pratiques dans le domaine des troubles graves de la personnalité et des dépendances, l'apprenant intègre à sa pratique les données actuelles pertinentes.

- Trouver les informations pertinentes pour les actualiser dans sa pratique.*
- Transmettre judicieusement son savoir aux patients, à leur famille, aux étudiants et autres professionnels de la santé.*
- Comprendre les principes des recherches évaluant les résultats des interventions.*
- Implanter des bases de données à l'aide d'instruments de mesure.*
- Comprendre les influences réciproques des dépendances et des troubles de la personnalité sur l'installation, l'évolution et la réponse au traitement de chacun des troubles.*
- Connaître la nouvelle classification diagnostique du DSM-5 et savoir comment l'utiliser.*

4) Professionnalisme

À la fin de sa formation, l'apprenant peut auprès de cette clientèle difficile, de leur famille et du réseau (intervenants impliqués) :

- S'engager de façon authentique en évitant les pièges du surinvestissement et du sous-investissement.*
- Gérer avec intégrité les pressions qui pourraient l'amener à enfreindre la déontologie.*
- Reconnaître le comportement anti professionnel de tiers dans la pratique.*
- Soutenir avec compassion les professionnels dans le besoin.*
- Admettre ses limites personnelles et professionnelles.*
- Être « à l'aise » de chercher de l'aide au besoin.*

5) Gestionnaire

Par sa compréhension systémique des organisations de services de santé, l'apprenant peut comprendre le rôle qui lui sera attribué dans son milieu de pratique, ses obligations, ses responsabilités et ses limites personnelles. Il sait que son implication comme gestionnaire est à la base d'une organisation de services de santé de qualité. Il sait :

- Utiliser en tenant compte des coûts tous les services offerts dans le réseau de la santé et de la réadaptation pour les dépendances.*
- Utiliser les compétences spécifiques des membres d'une équipe interdisciplinaire.*
- Gérer efficacement son temps en établissant ses priorités et favoriser une bonne gestion du temps des membres de l'équipe.*

6) Promotion de la santé

Les médecins utilisent leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patients atteints de troubles graves de la personnalité et de dépendances.

À la fin de son stage, le résident peut :

- S'employer à diminuer la stigmatisation de cette clientèle auprès de ses collègues du réseau de la santé, des proches du patient et des patients eux-mêmes.*
- Contribuer à l'établissement de meilleures pratiques intégrées orientées vers le rétablissement global.*
- Témoigner que cette clientèle peut bénéficier rapidement d'interventions thérapeutiques adaptées et peut souvent, au terme de traitements, mener une vie satisfaisante dans la communauté en utilisant leurs propres compétences.*

TABEAU A – FICHE DE PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme d'études : D.É.S. TROUBLES SEVÈRES DE LA PERSONNALITE

RÈGLEMENT PEDAGOGIQUE PROPOSE

Supprimer les sections qui ne seront pas utilisées et en ajouter si nécessaire.

Trimestre(s) d'admission

Automne ☐

Hiver ☐

Été ☒

1. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au diplôme d'études spécialisées en troubles sévères de la personnalité, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine
- Être titulaire d'un diplôme de spécialiste en psychiatrie générale. Les candidats canadiens doivent détenir la certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en psychiatrie générale. Les candidats étrangers doivent détenir le diplôme de médecin spécialiste en psychiatrie générale délivré par leur pays d'origine.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Présenter une lettre de motivation qui décrit son cheminement de carrière, ses motifs à entreprendre des études supérieures dans ce domaine spécialisé ainsi que ses attentes face au programme, la pertinence de cette formation pour sa pratique future et les conditions favorables à sa réussite.
- Présenter un curriculum vitae.
- Présenter deux lettres de recommandation de ses pairs.

1.2. Connaissances préalables requises (*le cas échéant*)

- Faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française.

1.3. Exigences et/ou informations supplémentaires (*le cas échéant*)

- Le diplôme d'études spécialisées en troubles sévères de la personnalité est soumis au Règlement des études médicales postdoctorales.
- Les conditions de travail de l'apprenant respecteront l'entente collective de la fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ).
- Le candidat doit faire parvenir au directeur du programme une demande écrite officielle. Le candidat sera alors invité à fournir les documents requis.
- Pour un candidat hors-Canada, l'application doit être déposée entre 15 et 18 mois avant le début souhaité de la formation car si le candidat est sélectionné par le directeur du programme, le dossier du candidat est présenté à l'Université au moins un an avant la date prévue du début de la formation. Il doit alors compléter les étapes requises pertinentes à son inscription, au dépôt des documents requis, à l'admissibilité au Collège des Médecins du Québec, à l'obtention de son permis de travail et à toute autre démarche nécessaire en vertu des exigences en matière d'admission en vigueur à l'Université. Pour un candidat non canadien, cela représente une durée de 12 mois de démarches, considérant les différents délais actuels pour chaque étape.

2. SCOLARITE (*durée minimale et maximale / statut des étudiants*)

- Le diplôme d'études spécialisées en troubles sévères de la personnalité aura une durée de 12 mois, soit 13 périodes de 4 semaines. Il s'agit d'études à temps plein.

TABEAU A – FICHE DE PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme d'études : D.É.S. TROUBLES SEVÈRES DE LA PERSONNALITE

RESERVE A LA FESP : Version du programme d'études (Trimestre d'effet) :

STRUCTURE PROPOSÉE <i>Décrire le contenu, l'organisation et la séquence de la formation du D.E.S., selon le cas. Énumérer et décrire brièvement les stages obligatoires et optionnels (description, durée et établissement) N.B. Si la structure contient des cours, n'indiquer quant à eux que le sigle, le titre long (50 caractères) et le nombre de crédits des cours.</i>	REMARQUES
13 périodes de 4 semaines au Service des Troubles Relationnels et de la Personnalité (STRP) de l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Montréal (IUSMM), établissement faisant partie du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal. Le STRP est une clinique externe spécialisée donnant des services de 2e et de 3e ligne en santé mentale à une clientèle présentant comme diagnostic principal un trouble sévère de la personnalité du groupe B. En option pour l'apprenant, une partie du stage pourrait aussi être faite à l'Hôpital en Santé Mentale Albert-Prévost (les spécificités incluent : thérapie familiale et systémique et volet réadaptatif) et/ou à l'Hôpital Rivière-des-Prairies (les spécificités incluent : évaluation et prise en charge du trouble de personnalité chez l'adolescent ainsi que thérapie familiale et systémique). Les expositions cliniques sont les suivantes : a. Évaluations psychiatriques (2 à 3 / semaine) et suivis psychiatriques associés b. Rôle de co-thérapeute au sein de modalités psychothérapeutiques : i. Thérapie dialectique comportementale (TCD) ii. Suivi court-terme de groupes d'habiletés inspirées de la TCD iii. Thérapie basée sur la mentalisation (TBM) iv. Groupes psychoéducatifs pour les patients v. Groupes psychoéducatifs pour les familles et les proches c. Supervisions de groupes en psychothérapie d. Supervisions individuelles avec les superviseurs psychiatres e. Enseignement aux externes et aux résidents en stage au STRP f. Participation à des consultations à la 1ère ligne (CLSC) et à des organismes en collaboration avec le STRP (DPJ, Équipe de crise, etc.) g. Travail interdisciplinaire i. Suivis médicaux et psychothérapeutiques conjoints ii. Réunions cliniques d'équipes et de service L'apprenant sera encouragé à se joindre et participer à un projet de publication ou de recherche déjà en cours dans le milieu d'accueil et/ou à développer un projet d'érudition selon un accord mutuel avec les patrons superviseurs. Le projet peut prendre plusieurs formes, par exemple : la rédaction et publication d'un article de révision de la littérature, le développement de capsules d'information, la création d'un guide à l'endroit des médecins de famille, etc. L'apprenant sera aussi encouragé à participer à l'enseignement, clinique et didactique, aux externes et aux résidents.	

Le cadre de compétences CanMEDS, incluant l'intégration progressive des principes des Compétences par Conceptions (CPC) et l'utilisation des Activités Professionnelles Confiables (APC) du Collège royal du Canada serviront de toile de fond à l'élaboration des objectifs de formation.

Les futurs candidats doivent démontrer les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires afin d'offrir des soins centrés sur le patient dans un contexte de population diversifiée et souffrant de pathologies complexes. Dans tous les aspects de cette pratique spécialisée, les candidats doivent être capables de gérer d'une façon professionnelle des problématiques liées à cette surspécialité.

Contenu pédagogique formel

Le candidat participera aux activités suivantes :

1. Cours non siglés portant sur les enjeux / habiletés suivantes :
 - a. Divulgence du diagnostic (TPL, Narcissique)
 - b. Mise en place d'un cadre / contrat impliquant attentes et demandes faites au patient
 - c. Entrevue familiale et/ou de couple (aspect évaluation diagnostique, psychoéducation et intervention systémique)
 - d. Lien avec la DPJ et les intervenants sociaux dans le contexte de cas complexes.
 - e. Prise en compte et gestion des enjeux affectifs transférentiels propres au TPL
 - f. Prise en compte et gestion des enjeux affectifs contre transférentiels dans le contexte d'un travail d'équipe avec maintien d'un cadre approprié et d'une démarche thérapeutique.
 - g. Capacité à tolérer être le « mauvais objet » dans le contexte du suivi thérapeutique de certains patients.
 - h. Connaître et savoir utiliser l'approche paradoxale lorsqu'indiquée.
 - i. Savoir identifier les contextes cliniques où un traitement peut s'avérer inutile ou même nuisible.
2. Selon un calendrier défini, il participera aux réunions scientifiques de type « Journal Club » au STRP de l'IUSMM où il présentera un article et/ou participera à la discussion critique d'un article présenté par un pair
3. Selon un calendrier défini, il participera aux séminaires théoriques inter-hospitaliers (IUSMM, HRDP, PAP) ayant pour but de présenter un article charnière, un cas complexe et/ou un sujet lié aux spécificités du milieu responsable de présenter
4. Selon un calendrier défini, il participera aux séminaires théoriques visant à couvrir les fondamentaux ainsi que les notions avancées de la thérapie basée sur la mentalisation, en collaboration avec les psychologues du programme de mentalisation du STRP de l'IUSMM
5. Selon le calendrier défini, il participe aux réunions scientifiques de type « Grand Round » et aux clubs de lecture de l'Institution ou tout autre jugée prioritaire par le superviseur de stage
6. Il participera au cours francophone sur les troubles de la personnalité (durée d'environ 40 heures), théorique et pratique, avec des enseignants francophones américains et européens

Temps pour la recherche et l'érudition

Une demi-journée par semaine pourra être octroyée. Ces demi-journées favoriseront l'implication du candidat dans un projet d'enseignement et/ou d'érudition.

Gardes

Il n'est pas attendu que l'apprenant fasse des gardes lors de son année de formation complémentaire.

Congés

Le candidat a droit à un congé annuel payé de quatre (4) semaines de calendrier pendant son année de formation complémentaire; un congé avec solde de sept (7) jours ouvrables en vue de se préparer à un ou des examens obligatoires pouvant conduire à l'obtention d'un diplôme, licence ou certificat; cinq (5) jours ouvrables pour participer à un congrès; neuf (9) jours ouvrables de congé maladie; le candidat peut utiliser trois (3) des congés maladie prévus pour motifs personnels.

Évaluation des candidats

L'évaluation du candidat se fondera sur les buts et objectifs du programme de formation. Le professeur responsable procède à une évaluation mi-stage pour chacun des stages, après au moins 4 semaines et au plus 3 mois de présence. Il procède à l'évaluation de stage dans les 2 semaines de la date de fin de stage, en face-à-face.

Le comité d'évaluation du programme collige l'ensemble des évaluations et recommande soit la réussite ou l'échec de stage et suggère le cas échéant une reprise et les prescriptions pédagogiques appropriées. L'évaluation est consignée dans le système de gestion des évaluations de la Faculté et l'apprenant doit sans délai en prendre connaissance et la signer électroniquement, en indiquant s'il est en accord ou en désaccord avec celle-ci.

L'évaluation tient aussi compte de l'opinion de collègues, de membres de l'équipe, de la qualité et l'efficacité du travail clinique et scientifique (consultations, notes cliniques, travaux d'érudition, présentations), de l'atteinte des compétences attendues selon les modalités psychothérapeutiques et de l'observation directe du professeur responsable (entrevue commune, entrevue au miroir, supervision du verbatim) en tenant compte des compétences CanMeds 2015, au niveau de :

- 2 Sa conscience situationnelle
- 3 Ses connaissances
- 4 Son habileté clinique
- 5 Son habileté technique
- 6 Ses habiletés d'enseignement
- 7 Ses comportements et son professionnalisme
- 8 Ses habiletés de communication
- 9 Ses habiletés de collaboration

TABLEAU B – RÉPERTOIRE DES COURS

Titre du programme d'études : D.É.S. TROUBLES SEVÈRES DE LA PERSONNALITE

	† INFORMATIONS TECHNIQUES <i>Copier ces informations pour chacune des créations ou modifications des cours.</i>	REMARQUES
Aucun cours signé associé	Trimestre d'entrée en vigueur : Nombre de crédits : †† Barème de notation : Offert aux étudiants libres : Oui ☐ Non ☐ Cours en ligne : Oui ☐ Non Unité d'attache : ††† Élément pédagogique : Préalables : Concomitant : Cours équivalent : (RESERVE A LA FESP – Regroupement :)	

N.B. Inscrire uniquement les cours à créer, à modifier et à abolir (afin de donner plus de place à cette page, notez que toutes ces notes peuvent être supprimées une fois que vous en aurez pris connaissance).

- * Indiquer s'il s'agit d'une 'Création' de cours, ou d'une 'Modification dans le titre', ou d'une 'Modification dans le descriptif', ou d'une 'Abolition' de cours.
- ** S'il s'agit d'une **création de cours ou d'une modification dans le titre**, notez que si le titre long (à 50 caractères) dépasse 30 caractères, il faudra un titre court (maximum de 30 caractères, incluant espaces et ponctuation).
- *** S'il s'agit d'une **création de cours ou d'une modification dans le descriptif**, notez qu'il faudra que la **brève description du cours**, qui sera publiée sur le site Web Admission, devra comporter **un maximum de 250 caractères** (incluant espaces et ponctuation).
- † Si vous avez des questions, communiquez avec Francis Perreault au poste 1535.
- †† **LTC** : note littéral (note de passage étant C) dans un cours contribuant à la moyenne ; **NCM** : cours non contribuable à la moyenne
- ††† L'élément pédagogique concerne l'une des catégories suivantes : théorie, séminaire, travaux pratiques, atelier, laboratoire, lectures dirigées, examen de synthèse, recherche, stage extramuros, stage intramuros, travail dirigé, mémoire, thèse, multimédia = cours entièrement donné à distance, incluant les évaluations.

Remarque : Un projet de plan de cours / plan de stage doit être déposé pour toutes les créations de cours et de stage. (Voir les Tableaux C1 – Plan de cours-cadre / C2 – Plan de stage.)

TABLEAU C1 – PLAN DE COURS-CADRE

Ce document doit décrire brièvement le contenu du cours, les objectifs, les méthodes pédagogiques et l'évaluation.

SIGLE	
NOMBRE DE CRÉDITS	
TITRE LONG	
TITRE COURT	

1. CONTENU DU COURS**2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS****3. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES****4. DÉMARCHE ÉVALUATIVE ET PONDÉRATION (à titre indicatif seulement)**

TABLEAU C2 – PLAN DE STAGE

Ce document doit décrire brièvement les objectifs, les lieux possibles de stage, l'encadrement et l'évaluation.

SIGLE	
NOMBRE DE CRÉDITS	
TITRE LONG	
TITRE COURT	

1. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Voir ci-haut pour objectifs et compétences visés

2. LIEUX OÙ IL SERA POSSIBLE DE RÉALISER LE STAGE

IUSMM
Hôpital en Santé Mentale Albert-Prévost
Hôpital en Santé Mentale Rivière-des-Prairies

3. MODE D'ENCADREMENT

Supervision directe
Supervision indirecte
Discussion de cas hebdomadaires et au besoin

4. MODE D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS POUR CETTE ACTIVITÉ (à titre indicatif seulement)

Rétroaction formative continue suite aux diverses activités cliniques (évaluations, thérapies, consultation, présentations)
Rétroaction formelle écrite aux trois mois
Évaluations mi stage et finale

TABLEAU E
FORMULAIRE DE PLANIFICATION DES RESSOURCES

IDENTIFICATION DE L'UNITÉ		IDENTIFICATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES	
Faculté :	Médecine	<i>Nom : Diplôme d'études spécialisées en Troubles sévères de la personnalité</i>	
Département :	Psychiatrie et addictologie.	Cycle : 1 ^{er} cycle ☐ 2 ^e cycle ☒ 3 ^e cycle ☐	Création ☒ Modification ☐

1. PARAMÈTRES GÉNÉRAUX DU PROGRAMME ET DES EFFECTIFS					
Données de l'unité	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Nombre de crédits de cours annuels prévus au programme					
Taille de la cohorte d'entrée 1 ^{ère} année (en inscrits pour chaque année)	1				
Taille de la cohorte de 2 ^e année (en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)	☒	1			
Taille de la cohorte de 3 ^e année (en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)	☒	☒	1		
Taille de la cohorte de 4 ^e année (en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)	☒	☒	☒	1	
Taille de la cohorte de 5 ^e année (en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)	☒	☒	☒	☒	1

2. RESSOURCES ADDITIONNELLES DEMANDÉES	
2.1 AUCUNE RESSOURCE ADDITIONNELLE N'EST DEMANDÉE POUR CE PROJET →	☒ IL N'EST PAS NECESSAIRE DE REMPLIR LA SUITE DE CE FORMULAIRE.
2.2 DES RESSOURCES ADDITIONNELLES SONT DEMANDÉES POUR CE PROJET →	☐ VEUILLEZ COMPLETER LA SUITE DE CE FORMULAIRE.

3. BUDGET DE DÉMARRAGE <i>Annexer le plan de développement (plan d'affaires) au dossier lorsque requis.</i>	
☐ NON requis ☐ Requis	Montant estimé lorsque requis : \$

4. RESSOURCES HUMAINES

Ressources requises (en nombre pour l'année d'embauche ou cochez non)	An 1		An 2		An 3		An 4		An 5	
	OUI (Nombre)	NON ☒	OUI (Nombre)	NON ☒	OUI (Nombre)	NON ☒	OUI (Nombre)	NON ☒	OUI (Nombre)	NON ☒
Professeurs réguliers (équivalent temps plein)		☐		☐		☐		☐		☐
Chargés de cours (équivalent 3 crédits / charge)		☐		☐		☐		☐		☐
Chargés de clinique (équivalent 3 crédits / charge)		☐		☐		☐		☐		☐
Autre personnel enseignant (tuteurs, responsables de formation pratique, conférenciers, etc.)		☐		☐		☐		☐		☐
Personnel de soutien - Régulier (bureau, technique, professionnel, cadre - équivalent temps plein)		☐		☐		☐		☐		☐
Personnel surnuméraire (bureau, technique, professionnel, cadre - équivalent temps plein)		☐		☐		☐		☐		☐
Auxiliaires d'enseignement (enveloppe prévue)	\$	☐	\$	☐	\$	☐	\$	☐	\$	☐

4.1 JUSTIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES DEMANDÉES

Détailler la nature des ressources et l'essentiel des tâches et responsabilités.

5. DÉPENSES DIVERSES

Ressources requises (indiquer le montant lorsque requis ou cocher non)	An 1		An 2		An 3		An 4		An 5	
	OUI (Montant)	NON ☒	OUI (Montant)	NON ☒	OUI (Montant)	NON ☒	OUI (Montant)	NON ☒	OUI (Montant)	NON ☒
Équipements spécifiques		☐		☐		☐		☐		☐
Publicité et promotion		☐		☐		☐		☐		☐
Autres dépenses		☐		☐		☐		☐		☐

5.1 JUSTIFICATION DES DÉPENSES DIVERSES DEMANDÉES
Détailler la nature et les montants des principaux postes de dépenses.

6. RESSOURCES MATÉRIELLES, PHYSIQUES ET SERVICES	An 1		An 2		An 3		An 4		An 5	
Ressources requises	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Informatique et multimédia (DGTIC)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ressources documentaires (Bibliothèques)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mobilier et réaménagement des locaux existants sans ajout d'espace (Direction des immeubles)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Espace additionnel (salle de cours, laboratoires d'enseignement, recherche, administration)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autres (Préciser...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
-------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

6.1 JUSTIFICATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES, PHYSIQUES ET DES SERVICES DEMANDÉS

Détailler la nature des ressources et des services.

ANNEXE 1

Personnes-ressources :

Docteur Patrick Cossette

Doyenne
Faculté de médecine
Université de Montréal
Tél. : 514-343-6351

Docteur François Girard

Vice-Doyen aux études médicales
postdoctorales
Faculté de médecine, Université de Montréal
MED - Études postdoctorales
<etudesmedicalespostdoc@umontreal.ca>

Porteur de projet :

Simon Poirier, MD, FRCPC
Professeur adjoint de clinique
Département de psychiatrie et d'addictologie

IUSMM - 7401 Hochelaga, Montréal, H1N 3M5
Téléphone : (514) 251-2158
Télécopieur : (514) 251-4027

Autres superviseurs cliniques dans le cadre du diplôme d'études spécialisées proposé :

Pierre David, MD, FRCPC
Professeur adjoint de clinique
Département de psychiatrie et d'addictologie
IUSMM - 7401 Hochelaga, Montréal, H1N 3M5

Félix-Antoine Bérubé, MD, FRCPC
Professeur adjoint de clinique
Département de psychiatrie et d'addictologie
IUSMM - 7401 Hochelaga, Montréal, H1N 3M5

Lionel Cailhol, MD, PhD
Professeur agrégé de clinique
Département de psychiatrie et d'addictologie
IUSMM - 7401 Hochelaga, Montréal, H1N 3M5

François-Samuel Lahaie, MD, FRCPC
Professeur adjoint de clinique
Département de psychiatrie et d'addictologie
IUSMM - 7401 Hochelaga, Montréal, H1N 3M5

Andréanne Filion Quenneville, MD, FRCPC
Professeur adjoint de clinique
Département de psychiatrie et d'addictologie
Hôpital en santé mentale Albert-Prévost, 6555 Boul. Gouin O., Montréal, H4K 1B3

Christianne Bertelli, MD
Professeur adjoint de clinique
Département de psychiatrie et d'addictologie
Hôpital en santé mentale Albert-Prévost, 6555 Boul. Gouin O., Montréal, H4K 1B3

Robin Turcotte, MD

Hôpital en santé mentale Albert-Prévost, 6555 Boul. Gouin O., Montréal, H4K 1B3

Estelle Ouellet, MD

Hôpital en santé mentale Albert-Prévost, 6555 Boul. Gouin O., Montréal, H4K 1B3

Mélanie Beaudry, MD

Professeur adjoint de clinique

Département de psychiatrie et d'addictologie

Hôpital Rivière-des-Prairies, 7070 Boul. Perras, Montréal, H1E 1A4

Pascale Abadie, MD

Professeur adjoint de clinique

Département de psychiatrie et d'addictologie

Hôpital Rivière-des-Prairies, 7070 Boul. Perras, Montréal, H1E 1A4